

158



santé
famille
retraite
services

Titre Emploi Simplifié Agricole
Récapitulatif de cotisations pour
la DSN de Mai 2025

Céline FOISSAC Lacombe

1611 route de Niaudon

Siret : 431 298 025 00013

46220 Prayssac

APE : 0121Z

Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA
/CUMA

Le paiement sera à effectuer au plus tard le 25/06/2025

Le règlement sera à effectuer en fonction du mode de paiement que vous avez mis en place auprès de votre MSA (prélèvement, virement, télévirement, chèque).

Pour la DSN envoyée le 06/06/2025

Cotisations

Cotisations Part Patronales (PP)

dont exonération :

dont réduction :

191,16 €

0,00 €

158,55 €

Cotisations Part Ouvrières (PO)

dont exonération :

dont réduction :

116,00 €

0,00 €

0,00 €

Montant total des cotisations

148,61 €

Prélèvements à la source (PAS)

0,00 €

Montant net à payer (Cotisations + PAS) : 148,61 €